


 **En Déchèterie**
JE TRIE AUSSI !

 www.symevad.org

 Tél : 03 21 74 35 99

HORAIRES

AVRIL À SEPTEMBRE

Du lundi au samedi
de 8h30 à 11h45
et de 13h30 à 18h45

Dimanche et jours fériés
de 9h à 12h45

OCTOBRE À MARS

Du lundi au samedi
de 8h30 à 11h45
et de 13h30 à 16h45

Dimanche et jours fériés
de 9h à 11h45

FERMETURE

1^{ER} JANVIER - 1^{ER} MAI - 25 DECEMBRE

En cas d'intempéries ou d'événement exceptionnel,
le SYMEVAD se réserve le droit de fermer la déchèterie
ou de modifier les horaires.

Déchèterie d'Arleux

Rue de la Gare
59151 ARLEUX

Déchèterie de Cuincy

Rue du Champ de Tir
59553 CUINCY

Déchèterie de Roost-Warendin

Rue Emile ZOLA
59286 ROOST WARENDIN

Déchèterie et dépôt de Sin-le-Noble

Rue du Bois des Retz
59450 SIN LE NOBLE

 **DECHETS ACCEPTES** **2m³/jour/foyer**
sur toute déchèterie

Tout dépôt sera possible suite à la présentation d'un justificatif récent de domicile et d'une carte grise établie sur le territoire de DOUAISIS AGGLO.

Conditions d'accès particulières pour les usagers se présentant avec un véhicule utilitaire, renseignez-vous au 03 21 74 35 99



LAMPES



HUILES DE FRITURES



HUILES DE VIDANGE



DEEE



MÉTAUX



PNEUMATIQUES



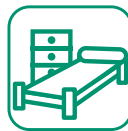
PILES ET ACCUMULATEURS



VERRES



TEXTILES



AMEUBLEMENT



DÉBLAIS / GRAVATS



BOIS



DÉCHETS VERTS



PAPIERS / CARTONS



BATTERIES



DÉCHETS DIFFUS SPECIFIQUE (DDS)



ENCOMBRANTS



AMIANTE / CIMENT

Le dépôt d'amiante fait l'objet d'une demande préalable par téléphone auprès du SYMEVAD 03 21 74 35 99.

 **DECHETS NON-ACCEPTES**

Exemple de déchets interdits (liste non-exhaustive)

les carburants liquides • les pneumatiques de poids lourds ou agricoles • les carrosseries de voiture ou camion • les ordures ménagères • les cadavres d'animaux • les produits explosifs, inflammables, radioactifs • les déchets anatomiques, infectieux ou hospitaliers • les médicaments • les moteurs avec carter d'huile • les bouteilles de gaz • les extincteurs

 **En Déchèterie**
JE TRIE AUSSI !



Pour toute question
un seul numéro

Tél : 03 21 74 35 99

Le saviez-vous ?

Le rôle du gardien est de vous accueillir, vous orienter pour bien trier et s'assurer du respect des consignes de tri. **Il n'est pas là pour trier et décharger vos déchets** pour vous.

Le gardien est **habilité à refuser des déchets** s'il s'aperçoit qu'ils nécessitent une filière de valorisation non présente dans la déchèterie.

Une attitude courtoise est attendue en déchèterie. N'hésitez pas à en faire bon usage envers le gardien et les autres usagers lors de votre venue

PRÉPARER SA VENUE

Pour gagner du temps lors de votre venue en déchèterie voici quelques astuces.

A la maison

- 1 Je trie mes déchets par famille et m'assure de ne pas dépasser 2m³ de déchets à déposer.
- 2 Si je mets mes déchets dans des sacs je ne les ferme pas car je vais devoir vider mes déchets en vrac dans les bennes.
- 3 Je prends mon justificatif de domicile et la carte grise du véhicule.

En déchèterie

- 1 Je respecte la file d'attente, même si je suis à pied, en vélo ou avec une brouette, et je respecte le sens de circulation.
- 2 J'attends et j'écoute les consignes du gardien. Je respecte les consignes de tri donné par ce dernier. En cas de doute, je peux toujours faire appel à lui.
- 3 Je pense à couper le moteur de mon véhicule lorsque je dépose mes déchets dans la benne. Pour leur sécurité, les enfants et les animaux doivent rester dans les véhicules.
- 4 Si j'ai transporté des déchets dans des sacs plastiques je ne les jette pas dans les bennes, je les vide et les conserve.

